



GUIDE DE L'ENTRAÎNEUR

(Saison 2016-2017)

Sommaire

Introduction

- 1- Démarrez votre saison :
 - a. Réunion de début de saison
 - b. Réservation des tournois
 - c. Choisir vos joueurs affiliés
 - d. Gestion des chandails et des noms
 - e. Cartable d'équipe
 - f. Code d'éthique parents et enfants
 - g. Feuille d'alignement et comment les remplir
- 2- Les règlements
- 3- La santé de nos joueurs comme préoccupation première
 - a. Votre trousse de soins
 - b. Reconnaître les signes d'une commotion cérébrale
 - c. Protocole de retour au jeu
- 4- Liens utiles

Introduction

Bienvenue dans la communauté des entraîneurs de l'AHM de St-Basile-Le-Grand.

Nous souhaitons dans un premier temps vous remercier pour votre dévouement envers nos jeunes joueurs.

Devenir entraîneur d'une équipe est un mandat exigeant et nous souhaitons vous offrir tout le support nécessaire pour vous assister à travers votre nouvelle aventure.

Nous avons conçu ce guide comme un outil de référence pour vous aider dans votre quotidien et dans lequel vous retrouverez plusieurs informations pertinentes pour mener à bien votre saison.

Aussi, il est important pour nous de partager notre philosophie du hockey récréatif qui repose sur le plaisir du jeu, le développement des joueurs ainsi que des valeurs de respect.

Nous souhaitons que chaque heure sur la glace se transforme en un moment de plaisir que ce soit pour les entraîneurs, les joueurs et les parents.

Merci encore pour votre implication et bonne saison à tous!

Dominic Maltais

Président , AHM St-Basile-le-Grand

1- Démarrez votre saison

a. Réunion de début de saison

Aux portes du début de saison votre équipe vient d'être tout nouvellement constituée, et il va être important de rapidement créer l'esprit d'équipe.

Nous vous invitons vivement à organiser une rencontre de début de saison avec vos parents dès que possible. Cette réunion vous permettra d'aborder les points suivants :

- Présentation des entraîneurs (et gérant(e) le cas échéant), explication de la philosophie de jeu et du fonctionnement de l'équipe
- Code de déontologie, comportements d'équipe
- Soins à apporter aux chandails et les bandes de noms
- Choix des tournois
- Fonds d'équipe et budget
- Distribution des documents importants (code d'éthiques, contacts...)

b. Réservation des tournois

L'AHM fournit à chaque équipe un total de 3 permis de tournois.

Comme les tournois s'envolent rapidement, nous vous conseillons de réserver vos tournois très tôt.

La liste des tournois être retrouvés sur le site de Hockey Québec :

<http://www.hockey.qc.ca/fr/tournois.html>

IMPORTANT : Aucun tournoi ne vous sera autorisé pendant la période des séries débutant le 3 mars 2017, les parties cédulées pendant les séries ne pourront être changées.

Une fois votre tournoi réservé et confirmé, vous devez aviser au plus vite votre directeur de niveau qui avisera notre gouverneur et le céduteur.

c. Derrière le banc et sur la glace

Un total de 4 entraîneurs, adjoint, préposés au bâtons peuvent être enregistrés dans une équipe. Ils doivent être communiqués à notre registraire pour l'enregistrement officiel de l'équipe.

À des fins de sécurité notre registre doit aussi connaître le nom de tout bénévole embarquant sur la glace pour des pratiques.

d. Choisir vos joueurs affiliés

Nos équipes de hockey comptent parfois peu de joueurs et il est recommandé de pouvoir confirmer des joueurs affiliés pour permettre de combler les absences éventuelles de vos joueurs (vous pouvez en sélectionner jusqu'à 6).

Vous avez jusqu'au 15 janvier 2017 pour signer votre joueur affilié mais l'AHM requerra votre liste au plus tard le 10 janvier.

Certaines règles s'appliquent concernant l'utilisation des joueurs affiliés. Les règles se trouvent dans les [Règlements Administratifs de Hockey Québec](#). En cas de doute, confirmez avec votre directeur de niveau.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les gardiens compte tenu du faible nombre de gardiens dans nos équipes. Pour toutes les divisions, un gardien de but pourra être affilié à un maximum de deux (2) équipes de la même division/classe.

Compte tenu du fait que les équipes peuvent se partager le même bassin de joueurs affiliés potentiels, certaines pourraient avoir préséance, il est donc important de confirmer au préalable avec votre directeur de niveau avant d'approcher tout joueur.

Les équipes double lettres ont notamment priorité sur les équipes simples lettres pour le choix des joueurs affiliés, il sera donc important de vous assurer de faire votre sélection après celles-ci.

Une fois vos joueurs affiliés confirmés, vous devrez en informer votre directeur qui s'assurera de l'enregistrement de ces derniers auprès de notre registraire.

Avant de pouvoir utiliser un joueur affilié, l'entraîneur et/ou le gérant doit obtenir l'autorisation de l'entraîneur-chef de l'équipe du joueur affilié.

e. Gestion des chandails et des noms

Afin de prolonger leur durée de vie de nos équipements, il est important de rappeler aux parents que le port des chandails d'équipe durant les pratiques est interdit.

Il est également important de mettre des protège lames sur les patins afin de ne pas abîmer les chandails dans le sac de hockey.

Dans un souci d'homogénéité pour les bandes de noms, les joueurs qui désirent s'en procurer doivent passer par la commande annuelle gérée par le directeur équipement auprès de notre fournisseur désigné. Le coût est de 14\$ pour les 2 bandes de noms.

Vous devez vérifier avec les joueurs de votre équipe ceux qui ont besoin de noms et remplir le bon de commande à cet effet.

Le bon de commande doit être remis au directeur d'équipement au plus tard le 26 septembre avec le montant exact correspondant à la commande.

[Bon de commande](#)

Le retour des chandails en fin de saison étant un exercice souvent difficile, une communication vous sera adressée fin février, début mars afin d'assurer un bon encadrement de ce processus.

f. Cartable d'équipe

Le cartable d'équipe est remis par notre registraire.

Il contient l'ensemble des documents importants pour votre saison à savoir vos permis de tournois, les feuilles médicales à distribuer et remplir par vos joueurs (facultatif) et toute autre information pertinente pour votre saison.

Dès constitution finale de votre équipe incluant vos joueurs affiliés, notre registraire vous remettra l'enregistrement officiel de votre équipe (joueurs et personnel bénévole) qu'il sera important de conserver en tout temps dans votre cartable, et de présenter à vos tournois et matchs de séries.

Le cartable devra aussi comporter en tout temps votre cédule de matchs ainsi que la copie rose de vos 10 dernières feuilles de matchs.

g. Code d'éthique parents et enfants

L'AHM tient à garder une certaine déontologie et un climat de respect au sein de ses équipes. Ainsi chaque parent, entraîneur (et assistant entraîneur) et enfant est tenu de signer un code d'éthique.

Il est de votre responsabilité de les distribuer et les ramasser.

Les codes d'éthiques 2016-2017 se retrouvent dans la section documents du coin de l'entraîneur.

[Code d'éthique joueur](#)

[Code d'éthique parent](#)

[Code d'éthique entraîneur](#)

h. Feuille d'alignement et comment les remplir

Une feuille d'alignement doit être remplie et remise au marqueur officiel avant chaque match.

Les informations doivent être consignées selon un ordre établi et une forme particulière.

Il est impératif de la compléter correctement, faute de quoi l'AHM devra payer des pénalités.

Le modèle de feuille d'alignement ainsi que les instructions pour la remplir se retrouvent dans la section documents du coin de l'entraîneur.

[Feuille d'alignement](#)

[Instructions pour remplir la feuille d'alignement](#)

2- Les règlements

L'ensemble des règles encadrant le hockey de notre association se retrouvent dans les [règlements administratifs de hockey Québec](#).

Il est important que vous puissiez en prendre connaissance et vous y référer tout au long de votre saison.

En cas de doute ou de questions, veuillez consulter votre directeur de niveau.

Hockey Richelieu peut aussi à l'occasion décider de règlements exclusifs à notre région.

Pour l'année 2016-2017 les règlements spécifiques listés ci-dessous s'appliqueront :

Nombre de but compté Novice et fin de match

À compter de la saison 2016-2017 pour la division Novice en saison régulière et pour les tournois Novice de la Région Richelieu:

- Limiter à trois (3) le nombre de buts comptés par un joueur durant une partie de saison régulière pour la division Novice ainsi que les tournois Novice de la Région Richelieu. Après le troisième but, le joueur doit se limiter à faire des passes et si le joueur marque un but celui-ci sera refusé et la mise au jeu se fera au centre de la patinoire. Valide pour la saison régulière et séries seulement.
- Le but étant d'équilibrer les Lagues, permettre à tous les joueurs de jouer.
- Possibilité de surclasser un joueur après évaluation.
- De plus, en saison, pour les divisions Novice et Atome (simple et double lettre), lorsqu'il y aura un différentiel de 7 buts, en tout temps après deux (2) périodes complètes de jeu, les buts suivants ne seront pas comptabilisés ni sur la feuille de match ni dans les statistiques.

Exemple : Une équipe perd 8 à 1 après 2 périodes complètes de jeu.

- Le tableau reste figé à 8 à 1 pour tout le reste de la partie, et ce même s'il y a d'autres buts marqués durant la 3e période.
- Le reste de la période continuera de se jouer à temps arrêté.
- Dès ce moment, l'équipe qui mène par 7 buts gagne automatiquement la partie.
- Aucun but, d'une part ou d'autre ne sera ajouté au tableau, ni même comptabilisé sur la feuille de match ou dans les statistiques.

Fin de match - Pee-wee à Junior

Pour les divisions Pee-wee à Junior sous la juridiction de Hockey Richelieu, advenant une différence de 7 buts en tout temps après deux (2) périodes complètes de jeu, ou advenant une différence de 5 buts dans les 5 dernières minutes de jeu, le temps sera continu jusqu'à la fin de la joute. (Même si l'écart se réduit). Les punitions sont toujours à temps chronométré. Le match prend fin après 3 périodes ou lorsque le temps alloué à la joute est écoulé.

Durée des joutes

a) Pour toutes les classes des divisions NOVICE, ATOME et PEEWEE, la durée maximale des joutes est de 50 minutes (incluant un réchauffement de 3 minutes et 1 minute allouée pour la poignée de main). Il y aura 3 périodes de 10 minutes en temps chronométré.

b) Pour toutes les classes des divisions BANTAM et MIDGET, la durée maximale des joutes est de 80 minutes (incluant un réchauffement de 3 minutes et 1 minute allouée pour la poignée de main). Il y aura 3 périodes de 16 minutes en temps chronométré.

3- La santé de nos joueurs

La santé et la sécurité de nos joueurs est au cœur de nos préoccupations et il est de votre responsabilité de vous assurer de l'encadrement optimal de vos pratiques et matchs.

En tout état de cause, il convient d'intervenir avec jugement lors de blessures et de faire appel aux intervenants nécessaires lorsque celles-ci paraissent sévères.

- a. Votre trousse de soins

Une trousse de soin vous a été remise pour vous permettre de prodiguer les premiers soins en cas de blessure mineure dans un match.

Lorsque des items deviennent manquants, vous devrez communiquer avec votre directeur de niveau ou le directeur équipement pour remplacement.

b. Reconnaître les signes d'une commotion cérébrale

Le hockey comme plusieurs autres sports est exposé au risque des commotions à cause de la vitesse, des chutes potentielles et de la nature des contacts.

Un coup à la tête peut entraîner un traumatisme au cerveau et il est primordial de rester vigilant dans de telles circonstances.

Hockey Canada développé un guide relié à l'identification des signes de commotion ainsi qu'au protocole à suivre dans le cas de blessures à la tête.

Nous vous invitons vivement à en prendre connaissance [ici](#)

c. Politique de retour au jeu

Bien que les membres de l'AHM soient couverts par l'assurance Hockey Canada, il est primordial de s'assurer qu'un joueur blessé puisse être apte à revenir au jeu après une blessure.

L'entraîneur est responsable de l'autorisation qu'il accorde à joueur blessé de rechausser les patins.

L'AHM a développé un protocole et une politique de retour au jeu qu'il vous est demandé de suivre le cas échéant. Le joueur majeur ou son parent devra quant à lui signer une décharge de responsabilité à son retour.

[Politique de retour au jeu](#)

[Décharge retour au jeu](#)

4- Liens utiles

[Site de l'AHM de St-Basile le-Grand](#)

[Page Facebook](#)

Sites de conseils pour les pratiques et exercices :

[Guide de départ pour le nouvel entraîneur Hockey Québec](#)

[Fiche de développement du joueur pré novice](#)

[Fiche de développement du joueur novice](#)

[Fiche de développement du joueur Atome](#)

[Fiche de développement du joueur Peewee](#)

[Fiche de développement du joueur Bantam](#)

[Fiche de développement du joueur Midget](#)
[Drilldraw](#)

[Hockey Québec](#)

[Hockey Richelieu](#)